

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITE DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 9 JANVIER 2017 A 19 H 30, A L'HOTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRESIDENCE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1
Monsieur André Poirier, conseiller au siège numéro 2
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3
Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4
Monsieur Raymond Fortier, conseiller au siège numéro 5
Madame Valérie Guénette, conseillère au siège numéro 6

Également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

Absence:

Monsieur Ali Ayachi, inspecteur municipal

Ouverture de la séance et présence:

Monsieur le maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du Conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par la conseillère Lois Miller régulièrement ouverte.

Ordre du jour : 2017-01-09, 1 **Attendu que** chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller André Poirier, appuyé par la conseillère Valérie Guénette que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Whereas each of the members of council has acknowledged the agenda for this meeting, which was read aloud by the mayor;

It is proposed by councillor Poirier, seconded by councillor Guénette that the agenda proposed to the members is adopted by leaving the item Varia open.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 9 janvier 2017 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.

Ouverture – opening

1. Ordre du jour - agenda
2. Procès-verbal - minutes
3. Période des questions - question period

Urbanisme/Inspection

4. Demande d'autorisation CPTAQ / CPTAQ request
5. Dépôt du rapport détaillé des permis de construction 2016 / 2016 construction permit report
6. CPTAQ - dossier du mois (1349-12-9385) / monthly files

Administration

7. Correspondances
8. Dépôt des documents d'assurance - renouvellement / Insurance documents
9. ADMQ-cotisation 2017 / annual inscription
10. AQLPA – Participation au programme «CHANGEZ D'AIR! 2.0» / Participation in the program «CHANGEZ D'AIR! 2.0»
11. Salaires / Salaries

12. Emploi été étudiant 2017 – entretien paysager / 2017 student employment - landscaping
13. Médailles du Lieutenant-gouverneur du Québec / Lieutenant Governors medal
14. Dons & publicités / donations & publicity (Guide téléphonique 2017-2018, École secondaire du Tournesol, La Société St-Patrick de Richmond, Centre de répit Théo Vallières)

Hygiène du milieu

15. Demande de remboursement au MTMDET- débitmètre

Factures

16. Factures/Bills

Varia

Levée de l'assemblée

Procès-verbal : 2017-01-09, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce Conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie des procès-verbaux du 5 décembre et 12 décembre 2016;

Il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, d'adopter les procès-verbaux du 5 décembre et 12 décembre 2016.

Whereas all and each of the members of this Council declared to have received, before this day, copy of the minutes of the December 5th and December 12th, 2016 council meetings;

It is proposed by councillor Fortier, seconded by councillor Langeveld to adopt the minutes of the December 5th and December 12th, 2016 council meeting such as received.

Période de questions: 2017-01-09 aucun visiteur

Demande d'autorisation CPTAQ - Stéphane Roy et Marc Martel : 2017-01-09, 3 **Attendu qu'**en conformité avec les dispositions de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), la Municipalité du Canton de Melbourne doit donner une recommandation relative à une demande de Messieurs Stéphane Roy et Marc Martel, concernant un procès verbal de bornage fait à l'amiable entre les lots 3 510 919 et 3 510 837 afin de régulariser une situation entre les deux propriétés et l'aliénation et le lotissement de lot;

Attendu qu'en vertu de l'article 58.2 de la LPTAA, la recommandation doit être motivée, tout en respectant les critères visés à l'article 62, et elle doit aussi indiquer que la demande est conforme aux dispositions du règlement de zonage de la Municipalité;

Attendu que la demande est conforme au règlement de zonage de la Municipalité;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller André Poirier et résolu à l'unanimité

Que la Municipalité appuie la demande de Messieurs Stéphane Roy et Marc Martel à obtenir, de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), une autorisation pour le procès verbal de bornage fait à l'amiable entre les lots 3 510 919 et 3 510 837 afin de régulariser une situation entre les deux propriétés et l'aliénation et le lotissement de lot;

Que la Municipalité informe la CPTAQ que la demande est conforme à la réglementation municipale;

Que la Municipalité recommande à la CPTAQ d'autoriser la présente demande.

Whereas Mr. Stéphane Roy et Mr. Marc Martel tabled a request to be made to the CPTAQ for authorization regarding the minutes of an amicable settlement for the lots 3 510 919 and 3 510 837 in order to correct a situation between the two properties and the alienation and subdivision of lots;

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Poirier, it is resolved that Council supports and recommends the application made by Mr. Roy and Mr. Martel to the CPTAQ with regards to the minutes for an amicable settlement (subdivision) between lots 3 510 919 and 3 510 837 in order to correct a situation between the two properties and the alienation and subdivision of lots; that the application complies with municipal regulations.

Dépôt des détails concernant les permis de construction : 2017-01-09 Le conseil prend connaissance du rapport d'émission des permis pour l'année 2016, déposé par l'inspecteur municipal.

Council acknowledges the tabling of a report on the permits issued during 2016, filed by the municipal inspector.

CPTAQ dossier du mois : 2017-01-09 La correspondance relative aux dossiers du mois (1349-12-9385) a été déposée et expliquée par l'inspecteur municipal. / Correspondence relating to the monthly files was tabled and explained by the municipal inspector.

Correspondances: 2017-01-09 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 6 décembre au 9 janvier 2017, a été remise à chacun des membres du Conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

The list of the correspondence received for the period from December 6th till January 9th, 2017 was given to every member of Council. The items from the correspondence being subject to a resolution will be filed in the archives.

Dépôt des documents d'assurances : 2017-01-09, 4 Le Conseil prend connaissance des documents de la police d'assurance avec «La Mutuelle des municipalités du Québec», incluant l'offre de certaines protections supplémentaires et un document expliquant la clause de règle proportionnelle.

Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Valérie Guénette, il est résolu à l'unanimité de refuser l'offre des protections supplémentaires; qu'il n'y ait aucun changement à apporter quant aux protections et de renouveler ledit contrat d'assurance.

Council acknowledges the insurance policy documents with «*La Mutuelle des municipalités du Québec*», including the offer for certain additional protections and a document explaining the co-insurance clause.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Guénette, it is resolved unanimously to refuse the offer for additional coverage; that there is no change to be made to the protection coverage in the insurance contract upon renewal.

Cotisation ADMQ 2017 : 2017-01-09, 5 Sur proposition du conseiller André Poirier, appuyé par la conseillère Valérie Guénette, il est résolu à l'unanimité d'approuver la dépense pour la cotisation 2017 à l'ADMQ, incluant l'assurance juridique, de la directrice générale selon les termes du communiqué de décembre 2016.

Moved by councillor Poirier, seconded by councillor Guénette, it is resolved to approve the expense for the 2017 ADMQ membership,

including legal insurance, of the director general as specified in the press release of December 2016.

AQLPA - Participation au programme «CHANGEZ D'AIR! 2.0» : 2017-01-09, 6 **Attendu que** le chauffage au bois est le principal responsable du smog hivernal, qu'il nuit à la santé cardio-pulmonaire et qu'il génère des coûts à la société québécoise en frais de santé et d'absentéisme;

Attendu que l'édition 2012-2013 du programme de retrait et de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois «CHANGEZ D'AIR!» a connu un succès impressionnant;

Attendu que l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) a l'intention, en 2017, de relancer le programme de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois, «CHANGEZ D'AIR! 2.0» pour tout le Québec, avec l'objectif de remplacer 5 000 vieux appareils de chauffage au bois par année, et ce pour trois (3) années consécutives;

Attendu qu'une remise de 300 \$ au remplacement du vieil appareil par un nouvel appareil de chauffage conforme aux nouvelles normes sera offerte aux participants du programme, «CHANGEZ D'AIR! 2.0»;

Attendu que l'appareil à changer doit être encore utilisé, être soit dans une résidence principale ou dans une résidence secondaire et qu'il devra être envoyé au complet au recyclage afin d'en assurer son retrait définitif;

Attendu que la participation des municipalités et des villes est requise pour un montant de 150 \$ au remplacement du vieil appareil par un nouvel appareil de chauffage au bois conforme aux normes EPA ou ACNOR B415.1;

Attendu que les manufacturiers et détaillants contribuent financièrement, un montant de 200 \$ par vieil appareil de chauffage au bois remplacé par participants;

Attendu que d'autres partenaires seront approchés pour contribuer financièrement à la campagne de communications, d'éducation et de sensibilisation, rajoutant ainsi un incitatif monétaire au programme «CHANGEZ D'AIR! 2.0»;

Attendu que l'AQLPA est le gestionnaire du programme, «CHANGEZ D'AIR! 2.0» et doit administrer la base de données du programme, les ententes, les inscriptions, la campagne de communications et le versement des incitatifs;

Attendu que le programme sera relancé en 2017;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu à l'unanimité

Que la Municipalité du Canton de Melbourne participe au programme de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois «CHANGEZ D'AIR! 2.0», et ce jusqu'à concurrence de 5 poêles remplacés sur son territoire ou jusqu'à l'épuisement d'une enveloppe de 750 \$.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Garrett and unanimously resolved that the Township of Melbourne participates in the removal and replacement of old wood stoves through the program «CHANGEZ D'AIR! 2.0»; by offering up to a maximum of five (5) stoves removed or replaced or until an envelope of 750\$ has been depleted.

Salaires : 2017-01-09, 7 Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller André Poirier, il est résolu à l'unanimité que le Conseil fixe les salaires 2017 pour les employés comme suit : une hausse de 2,50 % pour la secrétaire, une hausse de 2,50 % pour l'inspecteur de la voirie et pour la directrice générale/secrétaire-trésorière

selon les termes de son contrat sur les conditions de travail du 1^{er} janvier 2016 (2,50 %).

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Poirier, it is resolved to set the employees' salaries for 2017 as follows: a 2,50% increase for the secretary; a 2,50% increase for the municipal road inspector; and for the director general/secretary-treasurer according to the agreement dated January 1st, 2016 (2,50%).

Emploi été étudiant : 2017-01-09, 8 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que la Municipalité du Canton de Melbourne fasse une demande auprès de Service Canada pour deux projets d'emploi étudiant l'été 2017; de mandater la directrice générale/secrétaire-trésorière comme responsable de la demande.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Garrett, it is resolved that Melbourne Township make an application for two students through the summer work project with Services Canada summer employment program; to authorize the director general/secretary-treasurer to be responsible for the application.

Nomination de médaillés du Lieutenant-Gouverneur : 2017-01-09, 9 **Considérant que** le Bureau du Lieutenant-Gouverneur a un programme de Distinction honorifique, offrant une médaille du Lieutenant-Gouverneur aux aînés ;

Considérant que la Municipalité du Canton de Melbourne est dotée de plusieurs aînés répondant à des critères spécifiques tels que: être résident permanent du Québec, être âgé de 65 ans ou plus, et avoir ou avoir eu par son action bénévole une influence positive dans la communauté ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et il est résolu à l'unanimité de soumettre la candidature de Monsieur Laurier Busque comme médaillé du Lieutenant-Gouverneur aux aînés.

Whereas the Office of the Lieutenant Governor has an Honours program offering a medal for seniors who meet specific criteria such as being a permanent resident of Québec, being 65 years old or older and that their volunteering action has created a positive influence in the community;

Therefore it is proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Garrett and resolved unanimously to name Laurier Busque as a candidate for the Lieutenant-Governor medal for seniors.

Publicités/dons : 2017-01-09, 10 Sur proposition de la conseillère Valérie Guénette, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise les dépenses suivantes en dons aux organismes à but non lucratif et en publicités:

Guide Téléphonique	215 \$
École secondaire du Tournesol	200 \$
La Société St-Patrick de Richmond	200 \$
Centre de répit Théo Vallières	200 \$
Municipalité de Kingsbury (patinoire)	100 \$

Moved by councillor Guénette seconded by councillor Miller, it is resolved that Council authorizes the above expenditures for advertising and donations to non-profit organizations.

Demande de remboursement au MTMDET - débitmètre : 2017-01-09 Le conseil prend connaissance d'une lettre, reçu par courriel le 6 janvier 2017, du Ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des transports (MTMDET) concernant la demande de remboursement du débitmètre sur la route 243 envoyée par la Municipalité le 17 mars 2016. Le MTMDET avise la Municipalité qu'en vertu de l'entente entre le

ministère et la Municipalité, à l'article 8.4, les municipalités se sont engagées à dégager le ministre «de toute responsabilité quant à la qualité des biens, de services et des travaux rendus par les fournisseurs, les prestataires de services et les entrepreneurs retenus par le ministre pour réaliser les activités; étant entendu que ces derniers sont responsables de la qualité de leur prestation respective».

Council acknowledges a letter, received by e-mail on January 6, 2017, from the *Ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des transports* regarding the request for reimbursement for the water counter on Route 243 sent by the Municipality on March 17, 2016. The MTMDDET advises the Municipality that pursuant to the agreement between the Ministry and the Municipality, at section 8.4, that the Ministry cannot be held responsible for damages suffered by the municipality.

Factures : 2017-01-09, 11 **Attendu que** la directrice générale/secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 124 781,09 \$) et des chèques émis (montant : 40 079,82 \$) à chacun des membres du conseil;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Simon Langeveld que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du Conseil soient acceptés et/ou payés.

Whereas the director general/secretary-treasurer gave a copy of the list of the accounts to be paid (124 781,09\$) and the payments issued (40 079,82\$) to each Council member;

It is proposed by councillor Garrett, seconded by councillor Langeveld that the accounts to be paid and cheques issued, according to lists given to each council member are accepted and/or paid.

Varia : 2017-01-09 Le conseiller Jeff Garrett informe les autres membres du Conseil que, suite à l'incendie de l'édifice «Le Riverain» à Richmond, les locataires ont toujours besoin de lits simples, matelas et couvertures, de vaisselles, de micro-ondes et d'électroménagers. / Councillor Garrett informs the other Council members that following the fire at the «Le Riverain» building in Richmond, the tenants still need single beds with mattresses and blankets, dishes, microwaves and other home appliances.

Le conseiller Simon Langeveld mentionne qu'il est peut-être le temps de commencer la planification de la célébration du 150e du Canada. Le 13 mars 2017 à 19 h est retenu comme date pour la première rencontre. / Councillor Langeveld mentioned that it may be time to begin planning for Canada's 150th anniversary celebration. The first meeting will be held on March 13, 2017 at 7 p.m.

Levée de la séance : 2017-01-09, 12 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld que la séance soit levée à 20 h 45. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 6 février 2017.

All the subjects on the agenda having been the object of discussions and resolutions, where necessary, it is proposed by councillor Langeveld that this meeting be closed at 8:45 p.m. The next regular council meeting will be held on Monday, February 6th, 2017.

Simon Langeveld
Maire suppléant

Cindy Jones
Directrice générale/secrétaire-trésorière